



Sci et protection patrimoniale

Par **hiroito**, le **27/08/2008** à **22:53**

Bonjour,

une SCI familiale qui à un bien a destination de location fait entrer un nouveau membre à l'occasion d'un investissement locatif supplémentaire d'une valeur équivalente au premier bien

est il possible de protéger le 1er bien en cas de litige entre les membres de la SCI ?

si oui comment protéger ?

merci